Ça déborde !

1

Notre production de déchets ménagers a doublé en 40 ans. Chacun produit aujourd'hui encore près d'un kilo par jour d'ordures ménagères. Il faut agir !

Un impact environnemental important

Matières premières et énergie gaspillées, exutoires (centres de stockage, incinérateurs) arrivant à saturation et difficultés pour créer de nouvelles infrastructures : une telle quantité de déchets a un impact lourd sur l'environnement. En jeu ? L'accélération du réchauffement climatique, l'épuisement des ressources naturelles et la transformation de la planète en poubelle géante !

Un coût financier de plus en plus lourd

Le coût du traitement des déchets, assumé par les collectivités et les citoyens via des taxes, ne cesse d'augmenter du fait de leur multiplication, de la complexité à les gérer et d'une réglementation plus rigoureuse.
En 1994, gérer une tonne de déchets coûtait 75 €, en 2004 c'est 150 € !

Tout le monde peut agir !

Industriels et collectivités locales travaillent à la réduction des déchets. Petits gestes et réflexes simples permettent aussi à tous les citoyens de participer à la prévention des déchets, pour préserver l'environnement.

Semaine de la Réduction des Déchets

Elle s'inscrit dans le cadre de la campagne pour sensibiliser le grand public « Réduisons vite nos déchets, ça déborde », lancée en 2005 par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et l'ADEME.

Découvrez les bonnes astuces pour réduire ces déchets dans cette exposition.

Que deviennent nos déchets ?

43 % incinérés
39 % enfouis
13 % triés pour le recyclage
6 % traités biologiquement (compostage et méthanisation)

Source : Les déchets en chiffres – ADEME 2006

Mieux produire

2

Pour les entreprises, réduire les déchets, c'est mieux gérer leurs matières premières et diminuer les déchets de production. C'est aussi concevoir et proposer des produits plus respectueux de l'environnement.

L'éco-conception, qu'est-ce que c'est ?

Ce procédé consiste à prendre en compte l'impact global du produit sur l'environnement, tout au long de son cycle de vie, de sa conception à sa fin de vie.

Pourquoi miser sur l'éco-conception ?

De nombreux secteurs (textile, cosmétique, alimentaire, papeterie…) sont déjà engagés dans cette démarche écologique et stratégique. Protection de l'environnement, limitation des coûts de production, image positive auprès des consommateurs : l'éco-conception a beaucoup d'avantages pour l'entreprise.

Diminuer ses déchets de production et faire des économies

La réduction des déchets est une source de productivité pour les entreprises, notamment industrielles. Elle permet de réduire les coûts de gestion des déchets et les coûts d'achat des matières et fournitures. Prévention des déchets et économies vont de pair !

Ces démarches d'éco-conception et de réduction des déchets en entreprises se développent : encourageons-les par nos choix de consommation !

L'éco-conception ne coûte pas plus cher aux consommateurs : la majorité des produits éco-conçus sont vendus au même prix que les concurrents.

Objectif déchets -10%

Cent entreprises ont participé à cette opération lancée par l'ADEME en 2005 pour apprendre à mieux gérer et à diminuer leurs déchets. Bilan : réduction de leur production de déchets de 10 % ou plus et diminution de 14 % de la facture de gestion des déchets.

Mieux consommer 3

Le meilleur déchet ? Celui qu'on ne produit pas ! La prévention des déchets commence dès l'acte d'achat, en adoptant quelques réflexes simples.

Avant de partir

On pense cabas réutilisable ou chariot, pour éviter les sacs jetables, liste de course, pour acheter selon ses besoins et éviter de gaspiller et location ou emprunt plutôt qu'achat quand c'est possible.

Dans le magasin, quelques questions simples avant de choisir son produit :

- Existe-t-il en version réutilisable ou à durée de vie longue ?
- Existe-t-il sans emballage ?
- Existe-t-il en grand conditionnement ou avec un emballage plus léger et recyclable ?

5 exemples
de produits mini-déchets à préférer :

1- Torchon plutôt qu'essuie-tout
2- Fruits et légumes en vrac plutôt que préemballés
3- Pâtes ou riz en grand conditionnement plutôt qu'en petits paquets
4- Détergent à diluer plutôt que détergent en mono-dose
5- Aliments pour animaux en grand conditionnement plutôt qu'en doses individuelles

Astuces en plus

Choisir des produits éco-lablisés ou éco-conçus, gage d'un impact limité sur l'environnement.
Acheter d'occasion les produits tels que livres, vêtements, vaisselle.
Préférer, si possible, l'eau du robinet : potable, elle est 100 à 300 fois moins chère qu'un pack de bouteilles d'eau.

Être un consommateur « mini-déchets », c'est simple et en plus c'est économique !

Le chariot mini-déchet, c'est en moyenne :

- **50 € en moins par personne et par mois**
- **33 kg de déchets en moins par personne et par an !**

Source : Étude comparative sur 150 produits de la consommation courante - ADEME 2007

Réutiliser

4

Jeter un objet devenu inutile parce qu'il est un peu abîmé ou démodé est un réflexe courant. Pourtant, il existe des solutions simples pour leur offrir une seconde vie et/ou faire un geste solidaire.

Avant de jeter un objet, posons-nous deux questions :

- **Peut-il être réparé ?** Aller chez le réparateur d'électroménager ou le cordonnier, par exemple, c'est souvent moins coûteux que d'acheter un nouveau produit et ça fait vivre le commerce de proximité !
- **Peut-il être transformé ?** Une commode repeinte, des vêtements customisés, de belles bouteilles transformées en vase… Autant d'objets uniques et pas chers !

Quand nous ne voulons vraiment plus de l'objet, demandons-nous :

- **Puis-je le donner ?** Un objet en bon état pourra faire le bonheur d'autres personnes : amis, voisins et bien sûr associations. Certaines réparent même les objets et les revendent ensuite à prix réduits : c'est le réemploi.
- **Puis-je le revendre ?** Vide grenier, brocante, Internet… Autant d'occasions de gagner un peu d'argent en allégeant ses poubelles.

Bons plans

Les associations, grâce aux dons, vendent de tout – vêtements, électroménager… – à petit prix. Aider une association caritative et faire des économies en même temps : c'est possible.

L'Utilotroc : dans notre ville ou quartier, organisons un troc ! Échanger ses objets, c'est économique et c'est moins de déchets.

Très souvent, les objets peuvent avoir une seconde vie, pourquoi les en priver ?

15 kg de déchets d'équipements : c'est ce que nous jetons chaque année !

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE.

Moins jeter

5

Jeter moins, en plus d'appliquer les gestes précédents, c'est être éco-consommateur au quotidien et valoriser ses déchets verts en les compostant !

L'éco-consommation au quotidien

De petits réflexes suffisent pour utiliser nos produits de façon optimale et moins jeter :

- entretenir les appareils pour qu'ils durent plus longtemps,
- surveiller les dates de péremption pour moins gaspiller,
- doser juste pour limiter la consommation,
- finir les produits avant d'en entamer d'autres.

Cette démarche, essentielle, permet à chacun d'être acteur de sa consommation !

Le compost

Une bonne façon d'alléger sa poubelle est de valoriser ses déchets organiques en les compostant. Il suffit d'un jardin ou d'un balcon et d'un composteur adapté pour se lancer. Avec une production individuelle de 100 kg de déchets biodégradables par an, on a de quoi nourrir son composteur et son jardin en engrais naturel !

Et lorsque jeter est inévitable, pensons au tri : il ne réduit pas les déchets, mais permet de les recycler ou de les éliminer efficacement !

Le compostage : mode d'emploi

On met quoi ? Déchets de cuisine (épluchures, marc de café, sachets de thé, restes de repas…), déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, plantes fanées, écorces…) et déchets de maison (serviettes en papier, cendres de bois, papiers journaux souillés, essuie-tout…).

On fait comment ? Mélanger dans un bac ces 3 catégories d'ingrédients, aérer et surveiller régulièrement le mélange. Le compost est utilisable après 2 à 12 mois selon les déchets utilisés.

La déchèterie

Chacun peut y déposer gratuitement ses déchets occasionnels, qui seront réutilisés ou valorisés : déchets encombrants, gravats, déchets de jardin, déchets dangereux. C'est mieux que de les déposer dans la nature !